

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 06 Novembre 2017**

L'an deux mille dix sept, le 6 novembre à 20 Heures 30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence par suppléance de Madame Nathalie LAUNAY, 1er Adjoint .

ETAIENT PRESENTS :

M.LEPRINCE Bernard, Adjoint

M.DROUIN Christian, Mme DUVAL Séverine, M. COLLIGNON Michel, M.FAGET Alain,
Mme HAYEZ Caroline, M.DEMEULEMEESTER Stéphane.

SECRETAIRE DE SEANCE :

M.LEPRINCE Bernard

Le compte-rendu de la séance du 18 septembre 2017 a été adopté à l'unanimité.

DEMISSION - ELECTIONS MUNICIPALES

Madame LAUNAY donne lecture des correspondances de Madame POURADIER Sylvie et de Monsieur TABARANT Jérôme présentant au conseil municipal leur démission.

Après la démission de Monsieur le Maire en date du 5 Octobre, il est indispensable que le Conseil Municipal soit au complet, soit 11 conseillers, pour élire un nouveau maire.

L'arrêté préfectoral du 26 octobre convoque les électeurs de la commune pour le dimanche 3 décembre 2017 afin de procéder à l'élection de trois conseillers municipaux, un second tour de scrutin est prévu le dimanche 10 décembre, si nécessaire.

Les déclarations de candidature sont à déposer à la Sous-Préfecture d'Etampes, le mémento à l'usage des candidats est disponible en Mairie.

PLU -

Monsieur LEPRINCE informe l'assemblée de la reprise de l'élaboration du PLU.

Après avoir rencontré le commissaire-enquêteur, une rencontre avec les habitants qui ont porté des observations lors de l'enquête publique, va être organisée . Tous les points erronés vont être repris par le Bureau d'Etudes.

SIARJA

Lors du comité syndical du Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et de ses affluents (SIARJA) du 21 septembre 2017, l'assemblée a voté les statuts en prenant compte des modifications demandées par la Préfecture.

Chaque commune adhérente doit délibérer afin d'approuver ces nouveaux statuts.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve des statuts du "SIARJA".

SIEGE-

Le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Energie du Grand Etampois (SIEGE) a approuvé le 27 septembre 2017, les statuts qui ont été modifiés suite aux observations formulées par les services de l'Etat.

Les communes adhérentes doivent délibérer afin d'approuver ces statuts.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les statuts du "SIEGE".

SIARE -

Madame LAUNAY présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement. Ce rapport est un document produit tous les ans par le SIARE , service d'eau et d'assainissement pour rendre compte du prix et de la qualité du service rendu.

URBANISME -

Une rencontre avec les services d'Urbanisme de la ville d'Etampes pour l'instruction des demandes d'autorisation et des actes d'urbanisme a été programmée en Octobre.

Actuellement, les dossiers présentés sont instruits par le service d'urbanisme du CIG à Versailles.

Le coût pour l'instruction des dossiers est sensiblement le même que le CIG mais la proximité du service instructeur est un avantage considérable.

Les membres du Conseil Municipal acceptent de bénéficier de l'aide technique du service urbanisme de la commune d'Etampes et autorise le Maire-Adjoint , par suppléance, à signer la convention établie entre les deux communes.

ECLAIRAGE PUBLIC -

Monsieur COLLIGNON s'interroge sur la gestion relative aux consommations de l'éclairage public la nuit sur le territoire de la commune. Une demande de renseignements auprès des communes voisines sera effectuée afin de revoir à la diminution les factures de consommation.

AFFAIRE SILO -

Monsieur LEPRINCE informe les membres du Conseil Municipal du danger que l'état du silo fait peser sur la sécurité publique. Un devis de sécurisation du site a été établi , les propriétaires vont être relancés une dernière fois avant d'engager la procédure de péril auprès de la Sous-Préfecture.

Monsieur LEPRINCE informera le Conseil Municipal des différentes étapes de la procédure.

FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre de déploiement de la fibre FTTH sur notre territoire, des études sont actuellement en cours. Une des premières mesures à prendre est l'implantation des trois NRO (Noeuds de raccordement Optique) sur le territoire de la CAESE.

Un noeud de raccordement Optique sera installé sur la commune, nous sommes en réflexion sur le lieu de l'implantation.

Les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable à ce projet .

CR DES REUNIONS -

La convention entre les communes de Boutervilliers, Mérobert, Chalo Saint Mars et Saint-Hilaire pour le service postal a été signée fin Octobre à la Mairie de Chalo Saint Mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 40.

Le Maire-Adjoint,
Par suppléance,

Nathalie LAUNAY

A circular official stamp, likely from the town of Chalo Saint Mars, is positioned to the right of the text. Below the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Nathalie Launay'.